

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 28/05/2015 à Soulgé-sur-Ouette.**

Les membres de l'association « Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées – Comité Départemental de la Mayenne » convoqués par le président, suite à la demande d'au moins 1/3 Tiers des membres, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à Soulgé-sur-Ouette, (53210), 11 rue du Mans salle de l'ex-Foyer des jeunes (derrière le centre de soins) à 19 H00.

Il a été établi une feuille d'émargement jointe en annexe du présent procès-verbal comportant 16 clubs membres de l'assemblée Générale et signée par 7 membres présents en leur nom propre en tant que membre de l'assemblée, représentant un club ou en tant que mandataire détenant un pouvoir (2 pouvoirs joints en annexe du présent procès-verbal).

Monsieur MAUNIT Stéphy ouvre la séance à 19h05.

Il est assisté de madame Garnier Stéphanie, membre du comité directeur de l'association et secrétaire de séance.

L'Assemblée est présidée par monsieur MAUNIT Stéphy, sur délégation de pouvoir du président de l'association, dont il fait état.

Conformément à la feuille d'émargement, la secrétaire de séance énumère et comptabilise le nombre présent de clubs membres de l'assemblée Générale et leurs voix respectivement détenues.

Nombre de clubs présents : 7
Nombre de voix détenues : 20

Le président de séance fait lecture de la convocation et rappelle qu'un mail rectificatif du lieu a été transmis à tous les clubs. Ces documents figurent en annexe du présent procès-verbal.

L'ordre du jour est rappelé :

1. Révocation du comité directeur du CDKDA53 à la demande d'au moins 1/3 des membres de l'Assemblée Générale.

Remarque de Mr Bouré Jonathan : «Le mail n'est pas une, moi personnellement je n'ai pas reçu de mail, on me l'a communiqué. Si c'est possible de l'inscrire dans le compte rendu de l'AG ».

Le président de séance constate que Mr Bouré Jonathan a bien eu connaissance de la correction et fait remarqué qu'il est bien présent à l'Assemblée Générale.

Conformément à l'alinéa 2 de l'article 7 des statuts du Comité Départemental de Karaté et Disciplines Associées de la Mayenne, les 2/3 des membres de l'Assemblée Générale ne sont pas présents ou représentés. De ce fait, le président de séance constate et déclare que l'Assemblée Générale ne peut pas procéder au vote de la révocation du comité directeur.

Par conséquent, le président de séance déclare l'assemblée Générale levée à 19h08.

Question hors Assemblée Générale par Mr Fluteaux Nicolas : « Quand est-il prévu une prochaine Assemblée Générale Extraordinaire pour la révocation du comité directeur ? »

Réponse du président de séance : « Pour convoquer une autre assemblée Générale extraordinaire pour la révocation du comité directeur, il faut qu'au moins 1/3 des membres en fasse la demande, conformément aux statuts. Il invite Mr Fluteaux à prendre connaissance des statuts qu'il a voté. »

Fait à LAVAL, le 28 mai 2015.








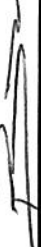

Stéphanie GARNIER
Secrétaire de séance




Stéphy MAUNIT
Président de séance

COMITE DEPARTEMENTAL DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES DE LA MAYENNE

Page 1/2

Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2015 à Soulgé

Club membre de l'AG	Représentant (Président)	Pouvoir attribué au licencié du club concerné	Nombre de voix représentées	Emargement
LAVAL KARATE 53	08946694S FAUCHEUX JACKY		5	
KARATE CLUB MAYENNE	01477277L FLUTEAUX NICOLAS		4	
KARATE DO DES AVALOIRS	09122040L LAMBERT LOIC		2	
KARATE CLUB CHÂTEAU-GONTIER	10537390K PINON NATHALIE		5	
USSB VOVINAM VIET VO DAO	10734438S GRAND EMMANUEL		3	
ART VIET VO DAO EVRON	10171271E MALLE EMMANUEL		2	
ASS NGHIA LONG ARTS MARTIAUX	09444676C MAUNIT XAVIER		3	
ASSOC NGHIA LONG VIET VO DAO MAYENNE	09444841G BELLIARD CHRISTOPHE		3	
LE GENEST ARTS MARTIAUX	09456039D MORLIER MICKAEL		3	
UNION SPORTIVE FORCEENNE SECT VOVINAM	10145066V BASSET GILLES		0 (non licencié)	
VOVINAM L'HUISSERIE	10684325W FAURY BENOIT	Mr Bonneau Florent	2	
KARATE DEFENSE LAVALLOIS	09089861J GUIBERT CHRISTIAN		2	
PEGASE VOVINAM	09598337A MAOHOUSA JEAN-BERNARD		1	
NGHIA LONG VIET VO DAO BACH-HO	10452641R MICHEL MANUELA		2	
KARATE DO CHANGE	01296417Y TOUZE CYRIL		2	
STADE LAVALLOIS OMNISPORT SECT VOVINAM	10873987B TANCREL ALAIN	Mr Souleé Jonathan	0	

Membre du Comité Directeur			Nombre de voix représentées	Emargement
Président du CDKDA53	09444676C MAUNIT XAVIER		0	
Secrétaire Générale du CDKDA53	10452641R MICHEL MANUELA		0	
Secrétaire Générale adjointe du CDKDA53	10532385U LINAIS SEVERINE		0	
Trésorier du CDKDA53	09444679F MAUNIT STEPHY		0	
Membres du CDKDA53	09456039D MORLIER MICKAEL		0	
Membres du CDKDA53	10548927A MERIAS MARIE-VIRGINIE		0	
Membres du CDKDA53	09444678E MAUNIT MARTINE		0	
Membres du CDKDA53	09472772R LEVESQUE FREDERIQUE		0	
Membres du CDKDA53	01443826B LIEBERT MICHEL		0	
Membres du CDKDA53, AMV	10190424X GARNIER STEPHANIE		0	

Membres présents ou représentés

Total membres

16 membres

total des voix représentées

total des voix 39